



FIMR

Communiqué de presse

FONDS SUR
L'INFRASTRUCTURE
MUNICIPALE
RURALE

CNW : CODES 69-39-64
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION LE 28 JUIN 2011, À 10 H 30

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

INAUGURATION DU PARC MARIE-VICTORIN À KINGSEY FALLS

Kingsey Falls, le 28 juin 2011 – Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, l'honorable Denis Lebel, ainsi que le député de Richmond, monsieur Yvon Vallières, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard profitent de l'inauguration officielle des nouveaux aménagements réalisés au Parc Marie-Victorin situé dans la municipalité de Kingsey Falls pour rappeler l'aide gouvernementale de 3 229 812 \$ consentie pour ce projet dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR).

« La modernisation de ces infrastructures permettra au Parc Marie-Victorin, véritable joyau touristique, de poursuivre son œuvre dans le plus grand respect de la nature. Ce faisant, ces magnifiques jardins pourront continuer à ravir les visiteurs d'ici et d'ailleurs, de même qu'à soutenir le développement économique et la création d'emplois dans la région », soutient le ministre Lebel.

« Notre gouvernement est fier d'avoir contribué au développement du Parc Marie-Victorin, le plus grand jardin écologique au Québec. Ce magnifique site de divertissement horticole, qui fait partie de notre patrimoine collectif, a de quoi susciter la fierté des gens de Kingsey Falls et du Québec. En mariant les aspects touristiques et éducatifs à ceux du développement durable, les concepteurs et les porteurs de ce projet ont fait preuve de vision, d'imagination et de détermination. Aujourd'hui, le Parc Marie-Victorin s'impose davantage comme pôle d'attraction touristique, scientifique et horticole et sa renommée s'étend bien au-delà de la région du Centre-du-Québec », a déclaré le député Vallières.

Élaboré à partir des valeurs du frère Marie-Victorin soit la découverte, l'apprentissage, l'aventure et l'environnement, ce projet de développement du Parc Marie-Victorin a été réalisé selon les cinq volets suivants :

- les jardins thématiques (l'Île fantastique du frère Marie-Victorin, la prairie québécoise et le milieu humide);
- la serre d'animation et d'exposition (3000 pi²) inspirée de l'encyclopédie *La flore laurentienne*;
- le pavillon d'accueil et le pavillon administratif;
- l'aire de jeux pour enfants;
- l'ensemble du parc (passerelle piétonnière, stationnement, aménagement paysager, etc.).

Rappelons que le Parc Marie-Victorin, d'une superficie de 30,6 acres, existe depuis plus de 20 ans et qu'il accueille près de 30 000 visiteurs par année. Il s'est imposé au fil des années par sa variété d'activités et de services supportés par des infrastructures diversifiées.

La réalisation de ces travaux a nécessité un investissement admissible total de 4 844 719 \$, en vertu du volet 3 du FIMR. Les gouvernements du Québec et du Canada ont contribué respectivement à hauteur de 1 614 906 \$, représentant une aide financière gouvernementale totale de 3 229 812 \$, alors que des partenaires privés et des organismes publics ont participé au projet pour un montant équivalent de 1 614 907 \$.

Une aide financière de 470 millions de dollars, provenant du FIMR et assumée en parts égales par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, a été offerte aux municipalités et aux organismes non gouvernementaux du Québec. Avec la participation financière de ces municipalités et organismes, ce sont plus de 700 millions de dollars de travaux qui ont pu être réalisés grâce à ce programme. Le FIMR avait pour objectifs d'améliorer les infrastructures collectives, la qualité de l'environnement ainsi que la qualité de vie des citoyens, et de soutenir la croissance économique à long terme.

Le programme FIMR est sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec. La responsabilité du gouvernement du Canada relative à ce programme a été confiée à Développement économique Canada.

Also available in English: www.dec-ced.gc.ca

-30-

Source : Caroline St-Pierre
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2015

Pour information : Julie Boivin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2050

Benoît Fortin
Adjoint spécial aux communications
Cabinet de l'honorable Denis Lebel
Développement économique Canada
819 997-3319

Rémi-Mario Mayette
Attaché politique
Bureau du député Yvon Vallières
819 839-3326